

Rapport du jury SESSION 2008

CERTIFICATIONS COMPLEMENTAIRES

1. Nombre et répartition des candidats par DNL

candidatures	inscrits	présents	admis	% de réussite
total	63	61	23	37,70

	anglais		espagnol		allemand	
	candidats	reçus	candidats	reçus	candidats	reçus
Histoire-Géo.	16	4	3	0	3	2
Sc. Physiques.	5	1	2	1		
SES	5	2	2	0	1	1
Mathématiques	6	3	2	1	1	0
Economie Gestion	3	1	1	0		
C.A.B	1	0				
Com. Organisation	1	0				
EPS	3	2				
Génie mécanique	2	0				
Hôtellerie	1	0				
SVT	3	2				
STI	1	1				
Arts plastiques	1	1				
Total	48	17	11	2	5	3

2. Consignes pour le dossier et format de l'épreuve

Qu'est-ce qu'un bon dossier ?

La qualité du dossier est essentielle car c'est son examen qui fait que le candidat est convoqué ou non aux épreuves orales. Les dossiers incomplets et / ou mal rédigés sont écartés. C'est aussi ce par quoi le candidat commence son exposé (sans le répéter) et constitue donc la base de l'entretien. Il importe que le jury ait une perception claire du parcours du candidat : CV court faisant émerger les éléments pertinents, lettre de motivation évoquant le projet professionnel du candidat dans la section choisie, compte-rendu d'expériences dans le domaine...

Les épreuves orales

Critères énoncés dans le texte de référence (note de service du 19 octobre 2004 ; BO du 28 octobre 2004) définissant les obligations du jury :

◆ Apprécier les connaissances du candidat concernant les contenus d'enseignement, les programmes et les principes d'enseignement touchant à l'option correspondant à la certification complémentaire choisie, ici enseignement d'une DNL en langue étrangère.

◆ Estimer les capacités de conception et d'implication du candidat dans la mise en œuvre au sein d'un établissement scolaire du second degré d'enseignements ou d'activités en rapport avec la section européenne envisagée.

◆ Evaluer les connaissances et compétences du candidat :

- sa connaissance du cadre réglementaire des sections européennes ;
- sa maîtrise de la LVE ;
- sa maîtrise de la « bi culturalité » ;
- sa connaissance des différences d'approche de l'enseignement de la DNL dans les 2 (ou plusieurs) pays ;
- sa connaissance des spécificités de la pédagogie de la discipline enseignée en LVE, notamment au plan des attentes, de l'attitude face à la langue, des critères d'évaluation, des difficultés d'apprentissage particulières ;
- sa capacité à concevoir un projet d'échange ;

Si la maîtrise de la langue constitue un critère majeur, elle est donc loin d'être le seul.

3. Bilan des épreuves orales

Les attendus du jury :

✓ **Au niveau linguistique :**

Le niveau attendu est le B2 du CECRL, voire C1 en ce qui concerne la maîtrise du vocabulaire spécifique. Nous conseillons au futur candidat de consulter le référentiel sur le site du Conseil de l'Europe :

(<http://www.coe.int/T/DG4/Portfolio/documents/cadrecommun.pdf>).

Constat de la session 2008 :

De nombreux candidats n'avaient pas le niveau linguistique attendu et s'exprimaient dans une langue hésitante ponctuée de très nombreuses pauses et fautes. Quelques candidats donnaient une impression d'aisance mais la langue manipulée était alors fautive et comportait de nombreux gallicismes.

Les candidats reçus s'exprimaient dans une langue riche et variée, parfois fautive mais globalement le niveau B2 voire C1 était atteint.

La connaissance du vocabulaire spécifique était plus ou moins assurée selon le degré de préparation des candidats aux entretiens.

✓ **Au niveau pédagogique :**

Le jury attend des candidats une bonne connaissance des textes régissant l'enseignement des DNL et surtout des objectifs de l'enseignement d'une DNL en Section Européenne. Cela implique une réflexion sur les approches didactiques et un travail en collaboration étroite avec les équipes de professeurs de langue sur les aspects linguistiques, méthodologiques et sur la mise en place d'activités croisées.

Il est également important de réfléchir sur ce qu'est la prise de parole des élèves durant un cours de DNL, la façon de gérer les erreurs, la façon d'aborder un document, ceci afin d'éviter la monopolisation de la parole par le professeur.

Constat de la session 2008 :

De nombreux candidats n'avaient pas une connaissance satisfaisante du fonctionnement d'une Section Européenne. Certains candidats semblaient le découvrir. Les textes officiels n'étaient pas suffisamment connus. Le travail en collaboration avec le(s) professeur(s) de langue était inégalement évoqué et se cantonnait à de vagues allusions qui démontraient une absence de réflexion. Les approches didactiques de la DNL ne se différenciaient pas de celles mises en place lors de l'acte d'enseignement en structure classique.

4. Conseils aux futurs candidats

- Prendre connaissance des textes fondateurs des Sections Européennes et de l'enseignement de la DNL. Réfléchir à la spécificité de la situation du cours de DNL (conduite de la classe en LVE).
- Avoir connaissance des stratégies pédagogiques utilisées pour enseigner la spécialité et consulter les livres de l'enseignement de la discipline dans le pays de la langue étudiée.
- Consulter le site Emilangue à l'adresse suivante : <http://www.emilangues.education.fr/> et notamment la rubrique ressources pédagogiques.
- Se renseigner sur les sources de documents authentiques disponibles et réfléchir aux différents types de documents utilisables.
- Analyser les documents en fonction de leur intérêt scientifique mais surtout en fonction des possibilités qu'ils offrent de créer une situation de communication
- Réfléchir aux liens possibles avec le professeur de langue en particulier sur les plans thématique et didactique et travailler en collaboration avec lui.
- S'intéresser aux projets de partenariats : e-Twinning, Comenius, aux échanges et voyages scolaires.
- Connaître les épreuves du baccalauréat.
- Ne pas négliger la qualité de la LVE ; parler dès que faire se peut avec des natifs.
- Etre candidat aux stages d'été à l'étranger proposés par le Ministère de l'Education, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.
- Ecouter régulièrement des enregistrements, des programmes, émissions ou films, lire dans la langue étrangère choisie.
- Aller régulièrement dans les pays de la LVE pour laquelle on postule et ce, en immersion totale.

Conclusion

- Une bonne prestation est un oral dans lequel le candidat expose de façon naturelle et fluide les éléments saillants et pertinents de son parcours et des raisons pour lesquelles il se porte candidat. Aimer la LVE ne suffit pas, il convient d'avoir un vrai projet.
- Dans la deuxième partie de l'épreuve, le jury doit percevoir l'intérêt éprouvé par le candidat pour le document proposé à l'étude, sa capacité à l'analyser rapidement dans une langue claire et riche et à envisager des pistes d'étude en classe, sa connaissance des enjeux et des exigences de l'enseignement de la DNL et des sections européennes en général.
- Tout au long de l'épreuve, la qualité de la communication en général est importante : ne pas lire, ni apprendre par cœur le dossier rédigé ; savoir écouter et rebondir ; étayer les affirmations à l'aide d'exemples et d'une véritable réflexion. Un bon candidat s'exprimera dans une langue grammaticalement correcte, précise au plan lexical, proche de l'authenticité. Il montrera sa capacité à poser un problème, résumer un document ou une situation avec clarté et dépassera les généralités et clichés culturels, signes d'une connaissance insuffisante du pays de la langue étudiée et de sa culture.